



Assurance auto - suspension de permis, concubin qui trinque

Par machanagul, le 24/10/2013 à 21:12

Bonjour,

mon ami vient de se faire suspendre son permis pour 3 mois. Notre assureur menace de la radier.

Jusque là tout me semble normal, sauf que ils veulent me faire subir une majoration sur mon contrat de voiture.

Cette dernière est à mon nom (carte grise + contrat assurance) je suis même déclarée célibataire,

ce qui au vu de la loi est exact, car nous vivons en union libre.

Lui est inscrit sur son contrat comme vivant en "vie maritale". ils l'auraient nommé ainsi pour lui faire bénéficiaire de mon ancienneté et bonus.

Et de par ce fait, étant "lié" j'endosserais la majoration sur mes contrats ...

Nous attendons le compte rendu de l'assurance au plus tard lundi nous ont ils dit.

Je précise que mon ami n'a pas eu d'accident, juste un contrôle routier (en camion, il est chauffeur)

et il a été dépisté positif au cannabis.

Si quelqu'un a eu ce cas de figure, sait on jamais!

Merci à tous